



**GROUPE
MÉDÉRIC**

Internet Gazette

13 aout 2006

Numéro 28

Sommaire

Logiciel d'impression de photos
d'identité..... 1

Un site pour connaître votre
vitesse de connexion..... 1

IE 7.0 sera proposé en mise à jour
prioritaire 1

Les Etats-Unis renoncent au
contrôle du web 2

La Google Toolbar attrape des
boutons 2

Regarder sa television n'importe
où avec Sony Location Free 2

La Fnac étend son dispositif « clic
et magasins » à l'ensemble de son
réseau en France 3

Dix conseils pour sécuriser votre
PC 4

Les PC de la rentrée
s'accompagneront d'un coupon de
mise à jour pour Windows Vista . 6

Google va numériser la
bibliothèque de l'Université de
Californie..... 6

AOL propose son antivirus gratuit
..... 6

Gratuité des temps d'attente : pas
avant 2008 7

La reconnaissance vocale sera
dans Vista.....7
Les correctifs Windows / Office de
l'été en ligne8

**Attention : n'installez pas la
version gratuite de test
Microsoft Office 2007
valable jusqu'en janvier
2007, car vous iriez au-
devant de graves ennuis de
toute sorte**

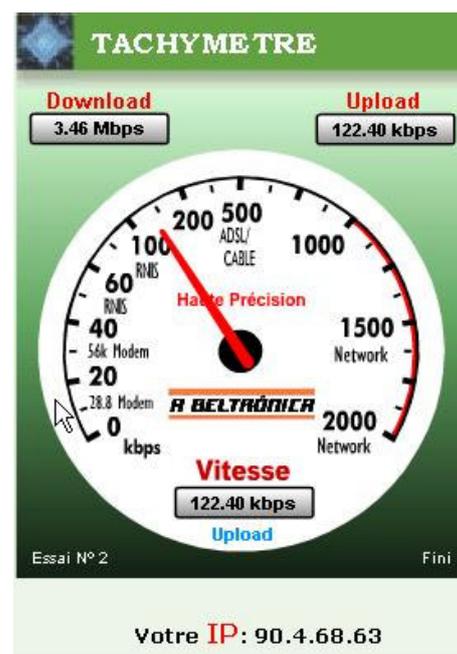
Logiciel d'impression de photos d'identité

*IDPhotoStudio vous permettra
d'imprimer des planches de photos
d'identité très rapidement et
facilement. Vous n'aurez plus qu'à
choisir votre photo dans le format
désiré et le nombre (30 par page).
Lancez IDPhotoStudio et il
imprimera votre planche au format
désiré.*

- [Télécharger](#)

Un site pour connaître votre vitesse de connexion

<http://www.abeltronica.com/velocimetro/pt/?idioma=fr&newlang=fr>



IE 7.0 sera proposé en mise à jour prioritaire

*A sa sortie, le nouveau navigateur
Internet de Microsoft, j'ai nommé
Internet Explorer 7.0, devrait être
considéré comme une mise à jour
prioritaire. Les possesseurs d'un
système d'exploitation Windows
XP Service Pack 2 se verront donc*

proposés la nouvelle version du célèbre navigateur, la première depuis 2001 (!), non seulement sur le site Windows Update mais également sous la forme d'une mise à jour automatique. Microsoft estime en effet que les nombreuses améliorations apportées à la gestion de la sécurité sous Internet Explorer justifient que cette version 7.0 soit considérée comme une mise à jour prioritaire. Attention toutefois, Microsoft insiste sur le fait que l'installation d'Internet Explorer 7.0 ne sera pas totalement automatique, l'utilisateur se verra proposer ou non de l'installer. Pour les compagnies qui redoutent le déploiement quasi-automatique d'Internet Explorer 7.0 sur leurs postes de travail, Microsoft propose une boîte à outils qui permettra, le moment venu, de refuser purement et simplement la mise à jour vers Internet Explorer 7.0.

Si tout va bien Internet Explorer 7.0 devrait sortir dans le courant du quatrième trimestre de cette année. Rappelons que pour la première fois Microsoft devrait proposer la navigation par onglets avec tout un tas de nouveautés comme un filtre anti-phishing, un nouveau module d'aperçu avant impression, une nouvelle gestion des zones de sécurité, une fonction d'agrandissement/réduction de la page affichée, un nouveau moteur de rendu, etc.

Les Etats-Unis renoncent au contrôle du web

Les États-Unis, dans un discours qui restera dans l'Histoire, viennent d'annoncer qu'ils ne

pouvaient plus maintenir leur position comme autorité ultime sur le web. Le gouvernement américain aurait donc été d'accord pour transférer ses pouvoirs à l'ICANN, une organisation à but non lucratif, afin que ce contrôle devienne plus international. Le porte-parole américain, lors de cette conférence, a affirmé qu'une solution de contrôle dépendante d'un seul gouvernement n'était plus viable.

De nombreuses questions restent en suspens tels que le système de vote au sein de l'ICANN et la structuration de ce qui constituera l'organe décisionnel. Des débats ont d'ailleurs été lancés pour savoir qui devait avoir le plus de voix et si un système fondé sur l'éducation de la personne n'était pas jouable. Bref, en sortant de ce qui pouvait ressembler à une dictature des États-Unis, au sens grec du terme, nous nous retrouvons avec une démocratie qui a besoin de se faire les dents et surtout de s'adapter à ce modèle unique qu'est le web.

Ainsi, un membre du gouvernement canadien a affirmé que l'ICANN devait prendre ses responsabilités en tant qu'organe judiciaire et il sera important d'avancer vers une séparation des pouvoirs, car le retrait des États-Unis ne doit pas signifier un monopole des pouvoirs vers une administration qui serait juge et partie

Un petit pas pour l'Homme ...

Si cela se concrétise, c'est véritablement une page de l'Histoire de l'Internet qui se tourne. Le pays de l'Oncle Sam a toujours joué un grand rôle puisqu'il a toujours été le moteur de ce super réseau et qu'il en a

assuré la gestion depuis 1998

La Google Toolbar attrape des boutons

Une nouvelle fonctionnalité vient de voir le jour sur la barre d'outils de Google avec des boutons configurables qui viennent s'ajouter à votre gré sur la toolbar. Une galerie de boutons disponibles en propose plus de 600 et il est possible de créer le sien

<http://toolbar.google.com/buttons/gallery>

Regarder sa télévision n'importe où avec Sony Location Free

La dernière invention de Sony est sortie très discrètement en France au début de l'été. Son nom : LocationFree. Sa fonction : permettre à un utilisateur de regarder la télévision depuis son ordinateur portable ou depuis sa console de jeux, où qu'il se trouve, dans une autre pièce de l'appartement, à l'autre bout de la ville, à l'autre bout du monde. Mais attention, pas n'importe quelle télévision : sa télévision à soi, celle du salon, avec tous les appareils qui y sont raccordés, magnétoscopes, lecteurs, graveurs de DVD, bouquets numériques. Il suffit pour cela de disposer d'une connexion Internet haut débit à domicile et de brancher sa LocationFree sur la télé. A peine plus volumineuse qu'un livre de poche, la station, qui se présente sous la forme d'un petit boîtier noir et acier brossé, se charge du reste.

Par exemple : votre téléviseur est installé dans le salon, mais vous souhaitez regarder un programme depuis votre chambre. Vous pouvez certes vous équiper d'un second poste. Avec la LocationFree, il vous suffit d'allumer votre ordinateur portable ou bien votre PC de bureau, ou encore la console de jeux des ados pour regarder toutes les chaînes auxquelles vous êtes abonné, ou visionner le DVD logé dans votre lecteur. En fait, la LocationFree se comporte comme une borne Wi-Fi et se charge de diffuser le flux vidéo. Toutes les machines sur lesquelles on aura installé préalablement le logiciel fourni peuvent donc capter les programmes.

QUELQUES OBSTACLES DE TAILLE

Ce n'est pas tout. La communication est à double sens. En effet, il est également possible, grâce à un petit module infrarouge relié à la LocationFree, de changer de chaîne, de mettre sur pause la lecture d'un DVD, de lancer un enregistrement. Sur son site Web, Sony met à disposition, en téléchargement, les codes infrarouges de la plupart des marques de télécommandes.

Mais le plus spectaculaire reste la visualisation à distance. Car, si l'on dispose d'une connexion Internet haut débit, il est également possible de se connecter à la LocationFree de n'importe où sur la planète, et d'utiliser toutes les fonctions installées chez soi. Depuis une chambre d'hôtel à Tokyo, d'un aéroport en transit, à la terrasse d'un café. A condition toutefois d'avoir pris la précaution de laisser son téléviseur en mode "veille" pour pouvoir l'allumer. Et le téléviseur s'allumera dans votre salon, pouvant par la même occasion éloigner d'éventuels cambrioleurs...

Les premières démonstrations proposées par Sony l'ont été avec la PSP, la console de jeu portable du fabricant japonais. Il est vrai qu'avec la Playstation portable et son superbe écran, la LocationFree donne sa pleine mesure. Reste encore pourtant quelques obstacles de taille, son prix, 300 euros, et l'installation de la borne comme la configuration du module de télécommande qui ne sont pas toujours évidentes.

A terme, l'objectif de Satoru Maeda, le père du projet chez Sony, est de pouvoir raccorder tout appareil doté d'un écran et d'une fonction de connexion à distance, à la LocationFree. Sony-Ericsson travaille déjà sur un téléphone portable compatible. Pour donner plus de chance à sa nouvelle invention, le constructeur japonais a opté pour une politique de licence et d'ouverture, démarche peu habituelle chez lui.

La Fnac étend son dispositif « clic et magasins » à l'ensemble de son réseau en France

Le système de réservation en ligne des produits est étendu aux 68 magasins de l'Hexagone.

Le service est lancé à grande échelle : début juillet, la Fnac a étendu son dispositif « clic et magasins » à l'ensemble des Fnac en France, soit 68 magasins. Le principe est simple : le client peut acheter un produit technique sur le site Internet www.fnac.com. Il consulte la disponibilité du produit dans les Fnac de son choix. Puis, il le réserve. Le client paie son produit en ligne. Un e-mail de confirmation lui est envoyé et l'internaute a dix jours pour aller

chercher sa commande. Le client doit se présenter au magasin avec sa carte bancaire.

Déjà testé sur quatre sites de vente (Vélizy, Parly, Nantes et Grenoble), le réseau exploite la complémentarité des deux canaux que sont Internet et les relais physiques, les magasins (voir [édition](#) du 10/02/2006). Le service ne concerne que les "produits techniques" : micro-informatique, appareils photo numériques, dictaphones numériques, etc. Sont donc exclus les CD et les livres. In fine, ce nouveau service permet de simplifier le parcours client en magasin. Le produit est disponible immédiatement sans délai d'attente et sans passage en caisse.

L'enseigne phare de vente de produits culturels, de matériel hi-fi/vidéo/informatique et de billetterie, rattachée au groupe PPR, se positionne également sur d'autres créneaux. C'est le cas des produits numériques dématérialisés. De son côté, FnacMusic pourrait proposer une offre de téléchargement illimité dans le cadre d'un forfait mensuel près de deux ans après le lancement du service de téléchargement de musique de la Fnac (voir [édition](#) du 11 octobre 2005). Outre la musique, Fnac.com s'intéresse également au marché du téléchargement de films. Enfin, dernier cheval de bataille : le livre électronique. Fnac.com regarde plus particulièrement les possibilités de télécharger des livres parlés afin de favoriser une écoute sur les baladeurs numériques par exemple.

En 2005, Fnac.com a réalisé un chiffre d'affaires global de 189 millions d'euros (incluant les produits culturels, les services et la billetterie), en hausse de 39% par rapport à 2004. Le site

marchand, qui accueille plus de 500 000 visiteurs uniques par jour, est rentable depuis deux ans.

Dix conseils pour sécuriser votre PC

Pas besoin d'être un expert pour bien protéger son PC. Quelques astuces très simples, des logiciels parfois gratuits et un peu de bon sens suffisent le plus souvent à laisser les pirates dehors. Apprenez comment échapper aux attaques les plus communes en dix points pratiques.

Les pirates sont rarement très doués. Ils préfèrent les proies faciles aux défis technologiques. Et on les comprend: internet regorge d'ordinateurs personnels ouverts aux quatre vents dont ils peuvent prendre le contrôle à distance en quelques minutes. Il suffit de peu de choses pour changer de camp... et ne plus être importuné.

► 1 - Gardez votre PC à jour

S'il ne devait y avoir qu'un conseil, ce serait celui-là : appliquez les correctifs ! La quasi-totalité des incidents, et notamment les dernières grandes épidémies de vers qui ont circulé sur l'internet, utilisent une faille de sécurité connue pour laquelle existe déjà une rustine.

Pour les ordinateurs équipés de Windows, la solution la plus simple pour rester à jour est d'activer le service de mise à jour, Windows Update, depuis le Menu Démarrer ou se connecter directement sur [le site consacré](#). Attention, ce dernier ne corrige que le système d'exploitation et les applications de Microsoft : pensez à vous tenir au courant des correctifs disponibles pour vos autres logiciels! Malheureusement,

il n'y pas de système de mise à jour centralisé. Certains programmes disposent néanmoins de leur propre fonction de mise à jour automatique, qu'il convient d'activer spécifiquement.

► 2 - Choisissez de bons outils de navigation

Bien qu'[Internet Explorer](#) soit un navigateur tout à fait correct, s'il est tenu à jour, n'hésitez pas à essayer des alternatives réputées plus sûres telles [Firefox](#) (gratuit) ou Opera (payant dans sa version sans pub). L'avantage de ces applications réside dans le fait qu'elles n'exploitent pas, par exemple, la technologie ActiveX propre à Microsoft et largement détournée par les pirates pour piéger des pages web. Et elles sont historiquement moins sujettes à des failles de sécurité à répétition.

► 3 - Installez un pare-feu

En utilisant un [pare-feu](#) lorsque vous êtes en réseau, vous isolez votre PC du monde extérieur. Il agit tel un garde-barrière et contrôle les tentatives de connexions à votre ordinateur. Certains d'entre eux permettent aussi de décider quelles applications installées sur votre disque dur ont le droit de se connecter à l'internet.

Depuis la version 2000, toutes les moutures du système de Microsoft disposent d'un pare-feu intégré qu'il suffit d'activer. Ceux de Windows 2000 et [Windows XP SP1](#) ne font que contrôler les connexions entrantes, tandis que le [SP2](#) de Windows XP offre un programme plus complet. Dans tous les cas, vous pouvez l'activer en allant dans menu "propriété" de la connexion réseau (internet ou réseau local) que vous souhaitez protéger.

Pour aller plus loin, vous pouvez

installer à la place du pare-feu du système un autre comme [ZoneAlarm](#) ou [Norton Firewall](#)... Ces produits offrent une plus grande souplesse de configuration, des interfaces plus agréables à utiliser et permettent de contrôler les applications qui peuvent se connecter à l'internet.

► 4 - Installez un antivirus

Personne n'est à l'abri d'une erreur : même si vous êtes sûr de vous et ne cliquez pas sur n'importe quoi, installer un antivirus reste une bonne idée. Des codes malicieux peuvent se cacher dans les pages des sites web que vous visitez ou dans les documents Office que vous ouvrez, et les petits programmes amusants que vous recevez de vos amis peuvent contenir des chevaux de Troie. L'antivirus est là pour les déloger.

Choisissez-le capable non seulement d'analyser vos fichiers, mais aussi de fonctionner avec votre logiciel de courrier électronique afin d'intercepter les courriers avant qu'ils ne soient visibles dans la liste des messages. De même, si vous pratiquez la discussion sur des messageries instantanées telles [MSN Messenger](#) ou [Yahoo! Messenger](#), préférez un antivirus qui soit également capable de contrôler les fichiers reçus par ce canal. C'est le cas des produits des principaux acteurs de ce marché, dont ceux de [Symantec](#) et [McAfee](#).

Et bien sûr, une fois l'antivirus installé, pensez à activer la mise à jour automatique de sa base de signatures! Si vous possédez une connexion haut débit, vous pouvez opter pour une mise à jour quotidienne, vous ne la verrez pas passer.

► 5 - Installez un antispyware

"[Spywares](#)" et "[adwares](#)" ne sont pas que les deux derniers mots à la mode : ce sont surtout les deux nuisances parmi les plus répandues. Les adwares sont des logiciels clandestins installés en même temps que des applications (souvent gratuites) que vous téléchargez sur l'internet, voire des sites web que vous visitez si votre navigateur n'est pas à jour de ses correctifs de sécurité. Leur rôle peut être d'afficher de la publicité additionnelle durant sessions de surf ou d'étudier vos habitudes de consommation. Leur objectif est alors de renseigner les sociétés de marketing qui les installent.

Les spywares, quant à eux, sont clairement malicieux : ce sont des logiciels espions dont le rôle est de collecter des données confidentielles sur votre ordinateur et les transmettre aux pirates qui les ont installés. Eux aussi peuvent être contractés via des pages web malicieuses ou des utilitaires imprudemment téléchargés.

Pour s'en débarrasser, ne comptez pas sur votre antivirus : les éditeurs de ces derniers n'ont jamais vraiment pris la peine de lutter pleinement contre ce type de nuisance. Ils commencent tout juste à s'y intéresser. Deux logiciels gratuits s'en chargent de toute façon très bien : [Spybot Search & Destroy](#) et [Ad-aware](#) de Lavasoft.

► 6 - Ne soyez pas administrateur

Tout programme exécuté au sein d'un système Windows possède les droits de l'utilisateur qui l'a lancé. C'est-à-dire qu'ils pourront effacer ou modifier les mêmes fichiers que lui. Si cet utilisateur dispose des droits d'administrateur, les programmes qu'il exécute auront donc également tous les droits sur le système.

C'est certes pratique pour réaliser des tâches de maintenance, mais

catastrophique si l'administrateur exécute par mégarde un virus ou un cheval de Troie : le parasite aura alors tous les droits pour modifier le système ! Réservez donc le compte administrateur aux travaux qui nécessitent vraiment des droits étendus (installation de certains logiciels, mises à jour, etc...) et créez-vous un compte non privilégié pour travailler au quotidien. Attention cependant : certains logiciels mal conçus exigent des droits administrateurs pour fonctionner (et Windows ne facilite pas toujours les choses, n'ayant pas été conçu pour être un système multi-utilisateurs).

► 7 - Ne cliquez pas n'importe où

Bien sûr, il ne vous viendrait pas à l'idée de cliquer sur les multiples pièces jointes exécutables que vous recevez par e-mail. Mais le danger ne réside pas seulement dans les programmes : les liens que vous recevez dans un message, par exemple, peuvent être déguisés pour vous mener vers une toute autre destination que celle affichée. Vous pouvez ainsi penser être dirigé vers le site de téléchargement d'un éditeur connu et vous retrouvez en réalité sur un site pirate qui distribue des versions piégées de l'utilitaire que vous cherchiez. Ou encore croyant accéder au site de votre banque en ligne, communiquer en fait avec une copie de celui-ci.

Pour éviter ce piège, avant d'aller vers un site sensible dont on vous propose le lien, pensez à faire un copier-coller de l'adresse telle qu'elle s'affiche, et de l'ouvrir dans une nouvelle fenêtre de votre navigateur. Vous serez certain d'arriver à bon port !

► 8 - N'exécutez pas n'importe quoi

Il n'y a pas que les programmes "traditionnels" qui puissent être activés et causer des dégâts à votre système ! Les auteurs de

virus utilisent souvent d'autres types de fichiers pour diffuser leurs parasites. C'est le cas par exemple des économiseurs d'écran (fichiers .scr), des raccourcis de programmes DOS (.pif), des scripts (.vbs, .wsh...) et même des fichiers de commandes de Windows (.bat) par exemple. Soyez vigilant avant de cliquer sur un fichier à l'extension exotique !

► 9 - Testez votre sécurité

Plusieurs services en ligne, souvent gratuits, vous permettent de savoir rapidement si votre ordinateur est accessible depuis l'internet. Ils testent en réalité votre pare-feu en essayant de déterminer les ports ouverts sur votre PC. Certains vont plus loin et tentent de repérer d'éventuels chevaux de Troie qui seraient déjà installés sur votre système (Symantec Security Check par exemple).

De nombreux éditeurs d'antivirus proposent également une analyse gratuite de votre disque dur directement depuis le réseau mondial. Vous en trouverez la liste sur le site

<http://www.inoculer.com>.

Enfin, des services payants permettent de détecter, toujours depuis le net, d'éventuelles failles avant que les pirates ne les exploitent.

N'hésitez à abuser de ces services tout au long de l'année : la sécurité est un processus qui doit être contrôlé dans la durée !

► 10 - Tenez-vous informé

Un internaute averti en vaut deux ! Abonnez-vous à quelques newsletters spécialisées afin d'être tenu au courant des escroqueries du moment et des failles de sécurité non corrigées, comme [celles](#) de Microsoft, mais il en existe bien d'autres.

Les PC de la rentrée s'accompagneront d'un coupon de mise à jour pour Windows Vista

Les particuliers n'auront pas à attendre la disponibilité de Vista pour s'équiper de nouvelles machines.

Selon la presse asiatique, Microsoft aurait passé des accords avec les principaux constructeurs et fournisseurs d'ordinateurs qui prévoit la mise à jour gratuite de Windows Vista sur les PC "Vista Ready" (Prêts pour Vista) qui seront commercialisés à la rentrée. L'initiative vise à éviter aux utilisateurs l'attente de la disponibilité de Windows Vista pour acquérir un nouveau PC. Selon le dernier calendrier fourni par l'éditeur de Windows, Vista ne sera pas disponible avant janvier 2007 (voir [édition](#) du 22 mars 2006). Soit dans six mois environ. Une période qui pourrait inciter les clients, notamment les particuliers, à patienter jusqu'à la disponibilité du nouvel OS pour renouveler leur matériel informatique. Autant de manque à gagner pour les constructeurs. Surtout à la période des fêtes de fin d'année propice aux dépenses.

Pour pallier ce manque, les vendeurs pourraient accompagner la vente de leurs machines à celle d'un coupon qui permettra à l'utilisateur de mettre gratuitement son Windows XP à jour de Vista le moment venu tout en garantissant la compatibilité de la configuration avec le nouveau système. De part ses nouvelles

fonctions, Vista imposera en effet un certain niveau de puissance des composants, notamment en matière de carte graphique ou de chiffrement sur disque dur.

Des configurations "allégées" de Vista seront proposées pour les PC vieillissants. De même, un certain nombre de pilotes matériels ne seront pas réécrits par l'éditeur privant ainsi les utilisateurs de l'usage de périphériques plus ou moins anciens. Microsoft propose d'ailleurs [Vista Upgrade Advisor](#) (en version bêta), un outil pour tester le niveau de compatibilité de la machine afin d'aider son administrateur à la préparer pour Vista.

Cet accord, qui aurait été passé en juillet dernier, contredit les estimations de Microsoft et des analystes. "Les gens achètent un PC quand ils en ont besoin, pas seulement à Noël", déclarait à Vnunet.fr Didier Burdinat, directeur des produits Windows chez Microsoft France à l'occasion de l'annonce de la date de sortie du futur OS (voir [édition](#) du 22 mars 2006). Pour l'analyste IDC, le retard de Vista n'aurait qu'un "faible impact" sur les ventes de PC (voir [édition](#) du 29 mars 2006).

De son côté, le cabinet Gartner n'a pas caché ses doutes quant à la capacité de Microsoft à tenir les délais annoncés et prévoit une sortie de Vista décalé au deuxième trimestre (voir [édition](#) du 3 mai 2006). Quoi qu'il en soit, l'initiative de Microsoft et des constructeurs vise à satisfaire tout le monde : les utilisateurs impatientes de s'équiper des nouvelles machines à base d'Intel Core Duo ou d'AMD Athlon 64 X2 et Turion X2 qui pourront profiter de Vista sans frais supplémentaire, comme les constructeurs et fournisseurs pour qui une "pause"

dans la distribution des PC pourrait se révéler catastrophique.

Google va numériser la bibliothèque de l'Université de Californie

Google vient d'annoncer avoir signé un partenariat avec la bibliothèque de l'Université de Californie dans le cadre du Google Books Library Project (anciennement Google Print) qui vise à numériser et mettre en ligne le contenu du plus grand nombre possible d'ouvrages de la planète à travers son service [Book Search](#). Les ouvrages tombés dans le domaine public seront librement consultables en ligne. Les autres limiteront l'accès à sa présentation (titre, auteur, résumé...) et renverront vers des sites d'achats. L'Université de Californie rejoint ainsi les universités du Michigan, de Harvard, Stanford, Oxford et la bibliothèque publique de New York dans l'ambitieux programme de Google.

AOL propose son antivirus gratuit

Accessible à tous, AOL Active Virus Shield s'appuie sur la suite de sécurité Kasperky Antivirus.

[AOL US](#) vient d'ajouter une nouvelle brique à sa ligne de produits gratuits et ouverts à tous. La filiale de Time Warner a annoncé, hier lundi 7 août aux Etats-Unis, le lancement de [Active Virus Shield](#), un antivirus gratuit développé par l'éditeur spécialisé

dans la protection virale [Kaspersky](#). Réservée à la plateforme Windows (de 98 à XP), la solution requiert une cinquantaine de Mo d'espace disque et Internet Explorer 5.5 (et plus).

L'antivirus se concentrera sur la détection de virus mais aussi d'autres agents malveillants comme les logiciels espions et chevaux de Troie. Il offrira une analyse en temps réel des courriers électroniques entrants et sortants tout en vérifiant l'intégrité des fichiers systèmes. La mise à jour des signatures virales s'effectue toutes les heures. Bref, sur le papier, la solution d'AOL ressemble comme deux gouttes à la dernière version, la 6, de Kaspersky Antivirus (voir [édition](#) du 6 avril 2006). AOL ne précise pas si les mises à jour sont limitées dans le temps avant un éventuel passage au modèle payant.

Pour les utilisateurs d'Internet Explorer, la solution de sécurité proposé par AOL se concrétisera par l'apparition (optionnelle) d'une barre d'outils dans le navigateur de Microsoft. Celle-ci offrira nombre d'options dont la mise à jour en temps réel, un gestionnaire de mots de passe ou encore un système de contrôle des pop-up. AOL Active Virus Shield vient compléter la suite de sécurité [Safety and Security Center](#), également proposée gracieusement à l'ensemble des internautes, ainsi que le service Premium d'outils de sécurité et de diagnostics Total Care actuellement en version bêta.

En proposant gratuitement un ensemble d'outils de sécurité, AOL espère naturellement réduire l'insécurité en ligne notamment due au nombre de PC personnels mal protégés. Selon une étude réalisée par la National Cyber Security Alliance ([NCSA](#)) pour le compte d'AOL en décembre 2005, 56 % des sondés déclaraient ne

pas posséder d'antivirus ou ne pas l'avoir mis à jour depuis une semaine.

Parallèlement, l'offre de logiciels gratuits d'AOL s'inscrit dans sa nouvelle stratégie de reconquête de visibilité en ligne, face à Yahoo et Google notamment, aux détriments de l'offre d'accès Internet de moins en moins rentable (voir [édition](#) du 4 août 2006).

Gratuité des temps d'attente : pas avant 2008

La gratuité des temps d'attente des appel téléphoniques vers les services d'assistance est l'un des chevaux de bataille de François Loos, le ministre délégué à l'Industrie. A l'automne dernier, celui-ci s'était engagé en faveur du consommateur pour alléger sa facture téléphonique lorsqu'il appelle, notamment, son fournisseur d'accès Internet pour en cas de problème technique (voir [édition](#) du 29 septembre 2005). Si le service d'assistance peut rester payant, le ministre et nombre d'associations de consommateurs estiment illégitime la facturation au prix fort de l'attente en ligne, laquelle est parfois très longue (voir [édition](#) du 23 mai 2005). François Loos s'était donc engagé pour imposer la gratuité des temps d'attente aux fournisseurs (FAI ou autres services d'assistance en ligne) avant la fin de l'année (voir [édition](#) du 2 juin 2006).

Un engagement qui pourrait bien être remis en cause. Selon un [rapport](#) du Conseil général des technologies de l'information (CGTI) et daté de juillet 2006, la mise en œuvre technique de cette gratuité pourrait s'avérer plus complexe que prévue, comme le soulignait d'ailleurs notamment

l'AFA, l'association des fournisseurs d'accès. "Il est nécessaire de fixer par avance et de façon réaliste la durée transitoire pour que les acteurs disposent d'une bonne visibilité ; il est en conséquence proposé de la fixer à deux ans à compter de la mise en place de l'obligation de gratuité du temps d'attente", écrivent les auteurs du rapport. Du coup, la gratuité des temps d'attente pourrait être reportée à 2008.

La complexité des systèmes des centres de relation client (CRC) et le nombre d'intermédiaires impliqué dans ces systèmes seraient à l'origine des difficultés de mise en œuvre de la gratuité. Et notamment les périodes de négociations nécessaires entre les différents acteurs (opérateurs, constructeurs...) indispensable pour "tenir compte des aspects concurrentiels". Il n'en reste pas moins que certains acteurs comme Orange (ex-Wanadoo), Club-Internet ou Alice proposent doré et déjà des solutions de gratuités, ou similaires, de leurs hotlines.

La reconnaissance vocale sera dans Vista

Alors que la dernière démonstration publique de la fonction de reconnaissance vocale incluse dans Windows Vista a plutôt très mal tournée, Microsoft persiste et signe. Le géant de Redmond nous apprend ainsi que son prochain système d'exploitation intégrera bien un moteur de reconnaissance vocale et ce dans huit langages différents. C'est une première pour Windows et ses utilisateurs et Microsoft espère ainsi augmenter la productivité en permettant de dicter son texte ou ses commandes

dans les applications plutôt que d'utiliser clavier et souris.

D'après les informations données à la conférence SpeechTEK 2006 se déroulant à New York, le moteur vocal de Windows Vista nécessitera une phase d'apprentissage. Microsoft annonce qu'il supportera les langues suivantes : américain, anglais, chinois traditionnel et simplifié, japonais, allemand, français et espagnol. Espérons que d'ici à la finalisation de Windows Vista, le moteur de reconnaissance se montre plus performant que ce qu'on a pu entrevoir récemment.

[faille Powerpoint sera corrigée le 8 août](#)) est comme promis également corrigé par cette journée.

A noter que la firme de Redmond a aussi publié une version à jour de son programme de détection de logiciels malicieux qui s'exécute une fois par mois en fond de tâche. Il est conseillé de mettre son système à jour avec l'ensemble de ces correctifs via [Windows Update](#) et [Office Update](#), ce dernier site ne proposant que les mises à jour Office.

Les correctifs Windows / Office de l'été en ligne

Comme prévu, Microsoft a publié aujourd'hui de nombreux correctifs destinés à ses systèmes Windows et à sa suite bureautique Office. Sept patches « critiques » sont proposés pour Windows, alors qu'on en compte deux pour Office.

Les nouveaux bulletins de sécurité comptent aussi trois autres patches « importants » pour Windows. Au total ce sont près de 12 patches qui sont proposés par le géant du logiciel. Selon Microsoft, l'ensemble corrigerait plus de 20 vulnérabilités dans les deux produits. Les correctifs pour Windows corrige des problèmes liés à Windows Server, au service DNS, à des failles dans Internet Explorer et dans Outlook Express. On peut également citer la correction de vulnérabilités dans la console de contrôle Microsoft, dans l'aide HTML et d'autres directement liées au noyau de Windows. Le fameux problème de sécurité de PowerPoint (voir [Une](#)